

**EXTRAIT DU REGISTRE****VILLE DU BOUSCAT****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DOSSIER N°15 :**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
AIDE AUX SINISTRES DU LIBAN**Séance ordinaire du 22 Septembre 2020**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 22 septembre 2020

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35****Membres présents : 31****Absent : 0****Excusés : 4**

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Damien ROUSSEAU, Janine ZUROWSKI, Didier PAULY, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Valérie BARLOIS – LEROUX (à Françoise COSSECQ), Michel MENJUCQ (à Maël FETOUH), Bruno QUERE (à Violette LABARCHEDE), Géraldine AUDEBERT (à Alain MARC)

Absent :**Secrétaire :** Marie E. DA ROCHA

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2020

DOSSIER N° 15 : **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE **AIDE AUX SINISTRES DU LIBAN****

RAPPORTEUR : Fabienne DUMAS

Le 4 août 2020, deux explosions d'une ampleur exceptionnelle survenues dans le port de Beyrouth ont provoqué des dégâts humains et matériels considérables à travers la ville ;

Un formidable élan de solidarité s'est mis en place à l'échelle internationale afin de recueillir des fonds pour venir en aide aux sinistrés.

Je vous propose d'associer la Ville du Bouscat à ce mouvement de solidarité et de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association Alliance Urgences qui regroupe 6 organisations humanitaires : Action contre la Faim, CARE France, Handicap International, Médecins du Monde, Plan International et Solidarités International.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
35 voix POUR,

Article 1 : Autorise M. le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'Association ALLIANCE URGENCES,

Article 2 : Dit que les crédits correspondants figurent au B.P. chapitre 65.

Fait et délibéré le 22 Septembre 2020

LE MAIRE,



Patrick BOBET

V.47